



Audenge

Lettre du maire

n°2
janvier 09

Nathalie Le Yondre

EDITO

Chères Audengeoises, chers Audengeois,

Une nouvelle année vient de commencer. En dépit d'une conjoncture nationale et internationale difficile, malgré les menaces qui se précisent sur les finances des collectivités, j'ai la **volonté de faire avancer notre ville et de continuer, avec vous, à construire notre avenir.**

Nous avons la chance de vivre dans une commune à taille humaine et la qualité de vie que l'on y trouve est un rêve pour nombre de citoyens. Nous devons en avoir conscience et notre rôle d'élus est de préserver durablement notre environnement tout en accueillant ceux qui ont décidé de rejoindre notre commune.

L'année 2009 sera tout d'abord consacrée à la poursuite de la résolution des problèmes posés par le centre d'enfouissement technique des déchets, par l'annulation du Plan Local d'Urbanisme et par le redressement de la situation financière. En fonction de l'évolution de la situation, des décisions peut-être difficiles seront à prendre au moment de l'établissement du budget. Je vous confirme que ces 3 dossiers étroitement liés sont pour mon équipe et moi-même des préoccupations de tous les instants : **ils nécessitent une implication sans faille.**

Les autres aménagements réalisés sur la commune seront modestes car **un des objectifs de 2009 sera notamment d'améliorer les finances communales** et donc de limiter au maximum toutes les dépenses. Parmi les perspectives de 2009, nous réaliserons le site internet de la commune et nous poursuivrons l'entretien et l'embellissement de la collectivité (école maternelle, entrées du bourg...). Nous nous engageons aussi à faire avancer un dossier prioritaire : **l'opération de création de 76 logements sociaux** pour les Audengeois dans le bourg.

Je vous présente au nom de l'ensemble des élus et du personnel communal, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous tous et vos familles.

Etre élu, c'est être au service de ses habitants.

Nathalie Le Yondre
Maire d'Audenge

Dernière minute



Le logement

Lancement d'une opération attendue par les habitants

L'opération de création de 76 logements sociaux a été lancée par délibération de la majorité au Conseil Municipal du 9 décembre 2008. Audenge compte aujourd'hui moins de 2% de logements sociaux. C'est une décision importante pour nos habitants à l'heure des difficultés financières de beaucoup de foyers. Ces logements, créés sur des terrains communaux, à proximité de la mairie et accessibles au plus grand nombre d'Audengeois, jeunes ou moins jeunes, familles, couples, personnes seules... sont une urgence et une aubaine pour faire vivre les commerces, maintenir les services publics et de proximité (avec la Trésorerie relogée dans l'opération, la préservation du square des Frères Duvigneau et du monument aux morts, des nouveaux commerces...). Nous tenons à ce que cette opération soit exemplaire sur le plan architectural et des performances énergétiques comme toutes les réalisations des bailleurs sociaux le sont aujourd'hui.

Les déchets

Dossier prioritaire - Préoccupation majeure

L'étude de réhabilitation du Centre d'Enfouissement Technique des déchets est aujourd'hui en cours. Elle est menée avec un Comité de pilotage élargi aux associations de protection de l'environnement, aux riverains et aux intercommunalités. La phase de l'état des lieux a été réalisée en novembre et décembre. Un premier comité de pilotage a eu lieu le 11 décembre. La phase des impacts sur l'environnement vient de commencer. Au terme de cette étude, nous connaissons la nature de la réhabilitation à opérer et son coût.



Dossier



Des élus au

Les membres de l'équipe municipale, avec leurs compétences multiples, sont les maillons d'une grande chaîne de partenaires : une même volonté, dans et au-delà de la commune, de travailler activement au développement harmonieux de la collectivité.

Depuis les élections, l'équipe municipale a énergiquement investi tous ses domaines de compétences : urbanisme, économie, déchets, loisirs, équipement, développement durable, tourisme, vie associative, sport, jeunesse, culture, etc. *« Beaucoup de chantiers ont été ouverts, souligne Nathalie Le Yondre : certains liés à l'actualité et non prévus dans notre programme (le chantier d'élaboration du nouveau PLU suite à l'annulation du document d'urbanisme), les autres découlent tous de notre engagement. »*

Les 8 commissions qui comptent des élus de la majorité et de l'opposition sont autant de lieux d'expression et de groupes de travail. Les études et réflexions de chacune viennent alimenter les décisions du conseil municipal. **Une grande partie du travail repose sur l'expression des habitants et des associations que les élus rencontrent régulièrement** lors de réunions préparatoires, de permanences ou de manifestations.

« Cette proximité avec les attentes et besoins des Audengeois est primordiale. Je suis fidèle à mon engagement d'être au service des administrés et disponible pour eux, c'est essentiel à mes yeux : outre le fait que je passe la plupart de mon temps dans mon bureau et en réunions à gérer les dossiers, je reçois beaucoup et je suis également très présente sur le terrain, lors de manifestations ou réunions organisées par les associations. »

Depuis les élections, l'équipe municipale est entrée en contact avec toutes les associations, mais aussi les forces vives de la commune (commerçants, artisans, etc.) et un comité local des usagers du port a été constitué. *« Pour être bien en phase avec toute la population, nous envisageons aussi de créer en 2009, le conseil municipal des enfants et le conseil des sages annoncés dans notre programme. »*

Cultiver cette relation de proximité passe aussi par la création de nouveaux supports d'informations : en 2008, le bulletin municipal et la lettre du maire ont été créés. **Ce sera le tour du site Internet de la mairie en 2009.**



Vincent Nuchy, Président du Parc lors de l'atelier thématique pour la révision de la Charte du Parc du 8 juillet à Audenge *«Maîtriser et accompagner l'évolution touristique».*



Constitution du Comité Local des Usagers du port qui a réuni 80 plaisanciers et professionnels.

Encadrer et professionnaliser les équipes municipales

En charge de la gestion des équipes communales, le maire a rencontré, de façon individuelle ou collective tout le personnel depuis les élections. *« Outre la nomination d'un directeur des services techniques en 2008 et la création du Comité Technique Paritaire (CTP), je serai très attentive à la responsabilisation, à la formation du personnel et à l'évolution des carrières. »*

Audengeois dans toutes les structures intercommunales...

- Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples du Val de l'Eyre (SIVOM Val de l'Eyre)
- Syndicat Intercommunal d'électrification du canton d'Audenge
- Syndicat Intercommunal du Collège Jean Verdier
- Syndicat du Lycée Nord Bassin
- Conservatoire Botanique Sud Atlantique (CBSA), siège au Domaine de Certes
- Conseil Intercommunal de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance
- Commission Locale d'Information et de Surveillance du CET
- Conseil Portuaire

...sans oublier les 8 commissions municipales, le CCAS et les commissions extra-municipales (Commission d'accessibilité aux personnes handicapées, le Comité local des usagers du port...).



Réunion du Conseil Municipal le 9 décembre dernier

service des habitants

Au Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (PNRLG)

dont Audenge est la porte d'entrée Nord. Le PNRLG est une structure syndicale regroupant 41 communes en Gironde (20) et dans les Landes (21) dont l'objectif est de préserver le patrimoine culturel et naturel par une gestion adaptée des milieux et des paysages. Nathalie Le Yondre représente Audenge au sein du Conseil Syndical du Parc. Elle est l'élue référent pour les divers centres du Parc et elle est membre de la commission Tourisme. « Nous travaillons aujourd'hui à l'élaboration d'une charte de protection du patrimoine naturel et culturel et nous portons un engagement d'écotourisme en faveur d'un tourisme respectueux de l'environnement, des hommes et de la culture. »

A l'office du tourisme intercommunal Audenge-Lanton

dont Nathalie Le Yondre est la présidente : « l'office de tourisme est commun à Audenge et à Lanton. Il fonctionne sur la base d'un conseil syndical qui réunit des élus, des professionnels du tourisme et des associations concernées des deux communes. Il a pour mission la promotion de notre territoire du cœur du Bassin et la création des animations et des produits touristiques. »

Au SIBA

Le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon réunit les 10 communes de la façade littorale du Bassin. « A l'échelon du Bassin d'Arcachon, nous traitons de l'assainissement et de la promotion du tourisme, nous gérons le service intercommunal de l'hygiène. Je suis vice-Présidente en charge des affaires juridiques et contentieuses et membre de la commission des finances. »

Audenge dans l'intercommunalité

Ouverte sur son environnement et sur la collaboration avec les communes voisines, Audenge est largement représentée par ses élus au sein de nombreuses structures intercommunales, économiques, culturelles ou environnementales.

A la COBAN

Créée en novembre 2003, la Communauté de Communes du Bassin Nord regroupe les 8 communes du canton d'Audenge : Andernos-Les-Bains, Arès, Audenge, Biganos, Lanton, Lège-Cap Ferret, Marcheprime et Mios. Avec une population de près de 50 000 habitants et une surface de 605 km², elle constitue la première Communauté de Communes de la Gironde. Elle est chargée du développement économique, mais aussi d'un aménagement du territoire harmonieux, de la protection et de la mise en valeur de l'environnement, notamment de la collecte et du traitement des déchets et, enfin, de la construction et du fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. « Là aussi, de nombreux élus d'Audenge siègent dans les différentes et nombreuses commissions. » Nathalie Le Yondre est vice-Présidente en charge des finances.

Au SYBARVAL

Le Syndicat mixte pour la révision et le suivi du schéma de cohérence territoriale du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, est une structure intercommunale récente qui regroupe les 8 communes du Canton d'Audenge, les communes de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud et les communes de la Communauté de Communes du Val de l'Eyre soit 17 communes au total (Pays du Bassin / Val de l'Eyre). Ce syndicat appelé SYBARVAL est chargé de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCOT) qui définit les objectifs relatifs à l'équilibre social de l'habitat, localise les espaces et sites naturels ou urbains à protéger et fixe les orientations d'aménagement et de développement à l'échelle du Pays. Le Maire et deux de ses adjoints représentent la commune au sein du SYBARVAL.

FEVRIER

- > 1^{er} : Journée mondiale des zones humides du Conservatoire botanique à Certes, à partir de 10h, (visites guidées + exposition + atelier pédagogique). Rens. 05 57 76 18 07 / 06 03 61 73 88
- > 7 : loto de la chasse, salle des fêtes à 14h30
- > 21 : loto des aînés, salle des fêtes à 14h30
- > 28 : carnaval des enfants, salle des fêtes
- > 28/02 et 1/03 : exposition d'un aquarelliste, cabane du Port
- > 28 : tournoi de futsal à Pessalle à 19h30

MARS

- > 7 : fête annuelle de la chasse, salle des fêtes à 20h
- > 8 : loto du kayak, salle des fêtes à 14h30
- > 13 au 15 : les picturiales salle des fêtes
- > 14 : foulées audengeoises, rendez-vous place du Jumelage à 15h45
- > 20 et 21 : bourse aux vêtements printemps été, salle des fêtes
- > 22 : défilé de mode Boutique Michèle, salle des fêtes à 15h
- > 28 : les tréteaux audengeois (théâtre), salle des fêtes à 21h
- > 29 : concours musicaux du Bassin d'Arcachon, salle des fêtes

AVRIL

- > 1^{er} au 7 : semaine du développement durable : visites, exposition ...
- > 4 et 5 : les tréteaux audengeois (théâtre), salle des fêtes à 21h
- > 10 : loto du Rotary Club, salle des fêtes à 20h30
- > 18 : soirée dansante par l'ensemble vocal et instrumental, salle des fêtes à 20h30
- > 20 au 26 : exposition d'un photographe d'art, cabane du Port
- > 25 : soirée dansante organisée par l'APCA, salle des fêtes à 20h30

MAI

- > 2 au 8 : exposition de peinture, cabane du Port
- > 9 et 10 : exposition d'un aquarelliste, cabane du Port
- > 10 : concours régional de musique par l'association Ensemble Vocal et Instrumental, salle des fêtes
- > 15 au 17 : fête de la Saint-Yves
- > 23 et 24 : exposition d'un peintre, cabane du Port
- > 24 : kermesse des aînés, salle des fêtes à 15h
- > 27 au 30 : exposition éveil culturel/ petite enfance (le monde des clowns), salle des fêtes
- > 30 : marché du monde (artisanat, gastronomie, danses et musiques du monde), au port
- > 30 : course raid aventure Les toqués de la dalle, au port

Les cafés littéraires à Certes

Samedi 11 avril et Samedi 2 mai à 14h30

Calendrier des expositions à la cabane du Port disponible à l'Office du Tourisme. Tél. 05 56 26 95 97

En bref

● Vœux à la population et accueil des nouveaux arrivants : une cérémonie appréciée !



Pour la première fois à Audenge, depuis bien longtemps, le Maire et son équipe municipale ont offert leurs vœux à la population lors d'une cérémonie conviviale, le 4 janvier dernier. « Un moment important pour retracer le bilan et parler des perspectives, selon Nathalie Le Yondre, qui a permis aux nouveaux arrivants (préalablement invités par la municipalité) de mieux connaître leurs élus et leur territoire. » Un diaporama photo (très apprécié) a présenté la commune et un bilan des réalisations depuis mai 2008.

● Vœux au personnel : un « grand merci » aux agents

Les enfants du personnel communal ont eu la chance de voir le Père Noël en chair et en os. Il s'est déplacé afin de remettre, en personne, un cadeau aux 80 chérubins. Ensuite, le maire a offert ses vœux à l'ensemble des agents communaux et les a tous remerciés pour leur travail et leur collaboration indispensable au bon fonctionnement de la collectivité. Nouveauté : le personnel communal retraité était également invité à la cérémonie.



● Le repas des Aînés : grand moment de convivialité et de solidarité !



Le 10 janvier a eu lieu le repas organisé par le CCAS et offert par la municipalité aux aînés de notre commune. Sur 900 personnes de plus de 65 ans, 328 personnes étaient présentes pour ce moment tant attendu où chacun a apprécié l'excellent repas et l'animation musicale ! A cette occasion, la municipalité a honoré 11 couples qui fêtaient leur 50^{ème} anniversaire de mariage jusqu'au 65^{ème} anniversaire. Félicitations à ces couples extraordinaires !

Permanences en mairie

Le maire reçoit les administrés sur rendez-vous (à prendre à l'accueil de la mairie)

- Le mercredi de 16h à 18h
- Le samedi de 10h à 12h

05 56 03 81 50

Hôtel de Ville
Allée Ernest de Boissière - 33980 AUDENGE
Fax : 05 56 03 81 53
Mail : courrier@mairie-audenge.fr

Au contact des élus

Le maire : n.leyondre@mairie-audenge.fr

Adjoint développement durable, économie : p.berne@mairie-audenge.fr

Adjoint tourisme, port, vie associative : a.plegue@mairie-audenge.fr

Adjoint solidarité et affaires scolaires : l.samaria@mairie-audenge.fr

Adjoint jeunesse et sports : c.casaux@mairie-audenge.fr

Adjoint cadre de vie, aménagement et urbanisme : p.mahieu@mairie-audenge.fr

Adjoint culture et animation communale : c.letourneur@mairie-audenge.fr

Adjoint équipements infrastructures et forêt : h.dubourdiou@mairie-audenge.fr

Adjoint communication, information et démocratie locale : f.chazeau@mairie-audenge.fr